

COMMISSION de SURVEILLANCE du SECTEUR FINANCIER



NEWSLETTER

N° 154
Novembre 2013

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF
110, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Adresse postale (P&T) : L-2991 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 251-560
E-mail : direction@cssf.lu
Site Internet : www.cssf.lu

RESSOURCES HUMAINES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a recruté 11 nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

Surveillance des banques

Emmanuel GIROT

Surveillance générale

Sophie BAUWENS

Single Supervisory Mechanism (SSM)

Sandra JAKOBI

Surveillance des systèmes d'informations et des PSF de support

Antoine WATTELLIER

Surveillance des PSF spécialisés

Jérôme PICOT

Surveillance des marchés d'actifs financiers

Paul WILTZIUS

Métier OPC

Marie LICHTEROWICZ

Jacques HEMMER

Paul HENDEL

Volker SAUER

Pierre TROVATO

La CSSF compte 488 agents, dont 245 hommes et 243 femmes au 11 novembre 2013.

REGLEMENTATION NATIONALE

■ CIRCULAIRE CSSF 13/573

Par la circulaire CSSF 13/573 du 23 octobre 2013, la CSSF attire l'attention des professionnels du secteur financier sur une nouvelle déclaration du Groupe d'Action Financière (GAFI) concernant les juridictions dont le régime de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme présente des déficiences substantielles et stratégiques, les juridictions dont les progrès ont été jugés insuffisants et les juridictions dont le régime de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme n'est pas satisfaisant.

■ CIRCULAIRE CSSF 13/574

La circulaire CSSF 13/574 du 28 octobre 2013 attire l'attention des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sur le fait qu'ils doivent se conformer aux orientations d'EBA en matière de risque de concentration. Les orientations, dénommées « Guidelines on the management of concentration risk under the supervisory review process (GL31) » sont annexées à la circulaire.

■ REGLEMENT CSSF N° 13-02 RELATIF A LA RESOLUTION EXTRAJUDICIAIRE DES RECLAMATIONS

Le règlement CSSF N° 13-02 a pour objet d'actualiser et de réglementer dans le détail le cadre dans lequel le traitement des réclamations de la clientèle est assuré par la CSSF et donne également des précisions sur les obligations incombant aux professionnels en relation avec le traitement en interne des réclamations qui leur sont soumises.

■ CIRCULAIRE CSSF 13/575

La circulaire CSSF 13/575 a pour objet de porter à l'attention des entreprises d'investissement les évolutions récentes au niveau du reporting prudentiel applicable à partir de 2014 au sein de l'Union européenne.

■ REGLEMENT CSSF N° 13-03

Le règlement CSSF N° 13-03 a pour objet l'institution d'une commission consultative pour l'accès à la profession de l'audit.

■ REGLEMENT CSSF N° 13-04

Le règlement CSSF N° 13-04 a pour objet l'établissement d'une liste des diplômes de Master ou correspondant à une formation équivalente répondant aux conditions visées aux paragraphes (1) et (2) de l'article 2 du règlement grand-ducal du 9 juillet 2013 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises ainsi que l'établissement d'une liste des agréments visés à l'article 1^{er}, section D du règlement grand-ducal du 9 juillet 2013 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises.

■ REGLEMENT CSSF N° 13-05

Le règlement CSSF N° 13-05 relatif au carnet de stage à présenter par les candidats réviseurs d'entreprises lors de leur demande d'inscription à l'examen d'aptitude professionnelle a pour objet de déterminer le contenu du carnet de stage en accord avec l'article 4 du règlement grand-ducal du 9 juillet 2013 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises.

SANCTIONS

■ FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES

Sur base de l'article 51(1) de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, la CSSF a infligé des amendes d'ordre aux membres du conseil de gérance de l'associé commandité, respectivement du conseil d'administration, de deux sociétés d'investissement pour non transmission du rapport financier annuel du fonds d'investissement spécialisé.

Par ailleurs, la CSSF, sur base de l'article 51(1) de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, a infligé des amendes d'ordre aux membres du conseil de gérance de l'associé commandité, respectivement du conseil d'administration, de six sociétés d'investissement pour non transmission de la lettre de recommandation (*management letter*) du fonds d'investissement spécialisé.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Sur base de l'article 63 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, la CSSF a infligé une amende d'ordre à une entreprise d'investissement pour non transmission de certains documents relatifs à la clôture de l'exercice social au 31 décembre 2012 endéans les délais impartis.

AVERTISSEMENTS

■ AVERTISSEMENTS PUBLIES PAR L'OICV-IOSCO

Plusieurs avertissements ont été publiés sur le site Internet de l'OICV-IOSCO à l'adresse :

http://www.iosco.org/investor_alerts/

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ PUBLICATION DU DOCUMENT REVISE « GUIDELINES ON THE REPORTING OBLIGATIONS FOR ALTERNATIVE INVESTMENT FUND MANAGERS (AIFMs) » PAR L'AEMF (ESMA)

Communiqué de presse 13/50 du 21 novembre 2013 (uniquement en anglais)

As follow up of our [press release 13/42](#) dated 8 October 2013 ("PUBLICATION BY ESMA OF THE "GUIDELINES ON THE REPORTING OBLIGATIONS FOR ALTERNATIVE INVESTMENT FUND MANAGERS (AIFMs)") the CSSF informs that the European Securities and Markets Authority (ESMA) has published on 15 November 2013 a revised version of its [final report](#) on "**Guidelines on reporting obligations under Articles 3(3)(d) and 24(1), (2) and (4) of the AIFMD**" as well as revised documents that deal with the IT specifications in relation with the AIFMD reporting.

■ ESMA A PUBLIE EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2013 SUR SON SITE INTERNET (WWW.ESMA.EUROPA.EU) UN DOCUMENT DE DISCUSSION (ESMA/2013/1649) SUR SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES RELATIVES A D'EVENTUELLES MESURES D'EXECUTION SOUS LA PROPOSITION DE REGLEMENT D'ABUS DE MARCHE (MAR)

Communiqué de presse 13/49 du 15 novembre 2013

Le document de discussion invite toute partie intéressée à communiquer ses points de vue sur les orientations stratégiques d'ESMA et les propositions initiales pour les mesures d'exécution de MAR. Lesdites mesures seront des actes délégués de la Commission, des standards techniques et des lignes de conduite d'ESMA. Le document de discussion est basé sur le texte sur lequel un accord politique a été trouvé entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne en date du 24 juin 2013.

Le document de discussion souhaite recueillir des points de vue sur les sujets suivants : 1) les programmes de rachat et de stabilisation, 2) les sondages dans le marché (*market soundings*), 3) les indicateurs spécifiques de manipulation de marché tels que prévus à l'Annexe I du MAR, 4) les pratiques de marché acceptées, 5) la notification des transactions et des ordres suspects, 6) la diffusion publique de l'information privilégiée et le retardement de la publication, 7) la liste des initiés, 8) les transactions des personnes dirigeantes, 9) les recommandations d'investissement et 10) le signalement des violations du règlement MAR.

ESMA tiendra compte de tous les commentaires qui lui seront soumis jusqu'au lundi 27 janvier 2014.

Toute contribution est à soumettre online sur le site Internet d'ESMA www.esma.europa.eu sous le titre *Your input-Consultations*.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

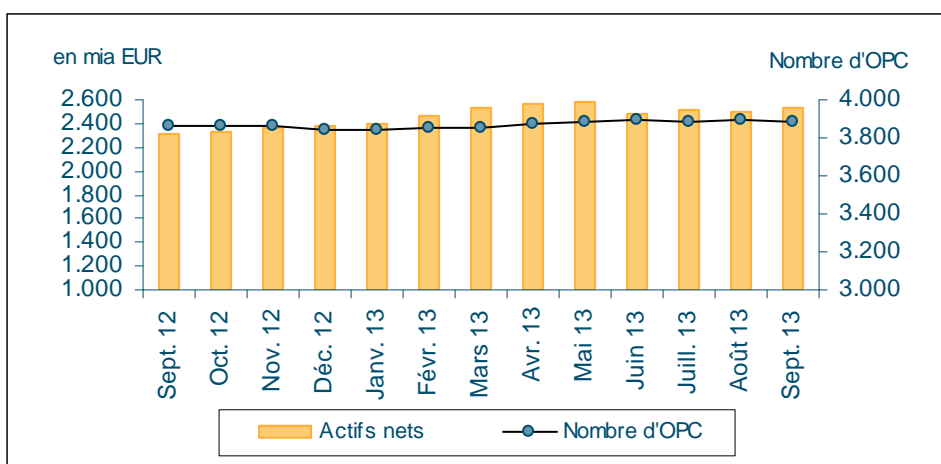
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE 2013

I. Situation globale

Communiqué de presse 13/48 du 30 octobre 2013

Au 30 septembre 2013, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.539,200 milliards contre EUR 2.498,839 milliards au 31 août 2013, soit une augmentation de 1,62% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 9,71%.

L'industrie des OPC luxembourgeois a donc enregistré au mois de septembre une variation positive se chiffrant à EUR 40,361 milliards. Cette augmentation représente le solde des émissions nettes positives à concurrence d'EUR 7,530 milliards (+0,30%) et de l'évolution favorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 32,831 milliards (+1,32%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.884 par rapport à 3.894 le mois précédent. 2.512 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 12.235 compartiments. En y ajoutant les 1.372 entités à structure classique, au total 13.607 entités sont actives sur la place financière.

Concernant d'une part l'impact des marchés financiers sur les OPC luxembourgeois et d'autre part l'investissement net en capital dans ces mêmes OPC, les faits suivants sont à relever pour le mois de septembre :

Les différentes catégories d'OPC à actions ont toutes terminé le mois sous revue avec des gains de cours. Ce mouvement à la hausse fut soutenu par une amélioration de la croissance en Europe, une croissance stable aux Etats-Unis, l'atténuation des tensions au Moyen-Orient ainsi que la décision par la Réserve fédérale américaine de poursuivre au même rythme ses rachats d'obligations. Au Japon, les mesures de politique monétaire expansive et l'optimisme quant aux perspectives de croissance ont continué à soutenir les marchés d'actions. L'ambiance de crise qui s'était répandue les derniers mois dans quelques économies émergentes a commencé à se dissiper et les marchés d'actions de pays émergents ont pu se redresser au cours du mois. En général, l'incertitude sur les marchés d'actions, mesurée par la volatilité, a baissé en septembre.

Au mois de septembre, les catégories d'OPC à actions ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Evolution des OPC à actions au mois de septembre 2013*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	2,42%	0,78%
Actions européennes	3,55%	3,05%
Actions américaines	1,93%	2,07%
Actions japonaises	7,65%	-1,30%
Actions Europe de l'Est	5,64%	-1,32%
Actions Asie	3,58%	-0,50%
Actions Amérique latine	5,76%	-2,08%
Actions autres	4,05%	0,45%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

Suite à l'annonce par la Réserve fédérale américaine vers la mi-septembre de poursuivre au même rythme sa politique de rachats d'obligations, les tensions observées depuis début mai sur les marchés des taux d'intérêts ont connu un certain relâchement, impactant de façon positive les marchés obligataires à travers le monde et par conséquent les catégories d'OPC obligataires. La confirmation par la Banque centrale européenne d'une perspective de taux directeurs durablement bas face à un taux d'inflation en dessous de la barre des deux pourcents et l'annonce d'un possible renouvellement de l'opération de refinancement à long terme du secteur bancaire, ont accentué ce mouvement.

En conséquence, les catégories d'OPC à obligations libellées en USD et en EUR ont connu des gains de cours. En raison de la dépréciation de l'USD par rapport à l'EUR la catégorie des obligations libellées en USD a cependant connu une variation de marché négative, malgré l'évolution positive des cours obligataires.

La tendance à la baisse des rendements des emprunts publics a eu un effet d'entraînement sur les obligations privées, dont les cours ont suivi le mouvement à la hausse.

La catégorie des obligations des pays émergents a également été impactée positivement par ces développements où les mouvements précités, dans un contexte de stabilisation des primes de risque, se sont soldés par des augmentations de cours.

Au mois de septembre, les catégories d'OPC à obligations ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de septembre 2013*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,04%	-0,45%
Marché monétaire en USD	-1,99%	-1,34%
Marché monétaire marché global	0,81%	-0,87%
Obligations libellées en EUR	0,57%	-0,06%
Obligations libellées en USD	-0,39%	-0,19%
Obligations marché global	0,31%	-1,29%
Obligations marchés émergents	0,80%	-1,35%
Obligations High Yield	0,34%	1,12%
Autres	1,18%	0,41%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois diversifiés et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant :

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de septembre 2013*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	1,10%	1,18%
Fonds de Fonds	1,49%	0,27%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

Commission de Surveillance du Secteur Financier

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II respectivement de la loi de 2010 et des FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2007	1.653	1.646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2.868	2.059,395 €
31/01/2008	1.662	1.539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2.932	1.951,141 €
29/02/2008	1.680	1.543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2.972	1.962,845 €
31/03/2008	1.700	1.480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3.012	1.895,445 €
30/04/2008	1.733	1.541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3.083	1.964,076 €
31/05/2008	1.736	1.566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3.105	1.996,959 €
30/06/2008	1.755	1.480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3.153	1.902,092 €
31/07/2008	1.784	1.471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3.220	1.896,357 €
31/08/2008	1.817	1.487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3.284	1.917,993 €
30/09/2008	1.827	1.375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3.322	1.796,696 €
31/10/2008	1.845	1.243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3.351	1.647,028 €
30/11/2008	1.840	1.206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3.364	1.604,237 €
31/12/2008	1.826	1.169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3.371	1.559,653 €
31/01/2009	1.837	1.183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3.398	1.571,534 €
28/02/2009	1.838	1.149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3.402	1.530,291 €
31/03/2009	1.840	1.154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3.396	1.526,563 €
30/04/2009	1.847	1.213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3.415	1.592,932 €
31/05/2009	1.849	1.243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3.425	1.619,269 €
30/06/2009	1.846	1.255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3.435	1.631,256 €
31/07/2009	1.848	1.327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3.438	1.706,030 €
31/08/2009	1.851	1.360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3.449	1.739,417 €
30/09/2009	1.849	1.394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3.457	1.773,834 €
31/10/2009	1.844	1.399,816 €	664	227,254 €	946	150,458 €	3.454	1.777,528 €
30/11/2009	1.858	1.415,274 €	651	221,603 €	964	152,033 €	3.473	1.788,910 €
31/12/2009	1.843	1.465,743 €	649	221,203 €	971	154,047 €	3.463	1.840,993 €
31/01/2010	1.842	1.477,013 €	649	220,250 €	989	163,425 €	3.480	1.860,688 €
28/02/2010	1.843	1.511,384 €	646	221,532 €	1.009	165,018 €	3.498	1.897,934 €
31/03/2010	1.847	1.584,238 €	643	226,268 €	1.026	170,032 €	3.516	1.980,538 €
30/04/2010	1.842	1.611,938 €	640	227,551 €	1.039	173,398 €	3.521	2.012,887 €
31/05/2010	1.846	1.589,202 €	637	225,773 €	1.059	177,438 €	3.542	1.992,413 €
30/06/2010	1.843	1.600,977 €	636	224,773 €	1.071	184,887 €	3.550	2.010,637 €
31/07/2010	1.849	1.610,800 €	638	222,244 €	1.095	186,179 €	3.582	2.019,223 €
31/08/2010	1.855	1.653,112 €	637	223,081 €	1.122	192,797 €	3.614	2.068,990 €
30/09/2010	1.858	1.667,806 €	631	220,834 €	1.144	195,100 €	3.633	2.083,740 €
31/10/2010	1.854	1.688,755 €	630	219,558 €	1.161	199,262 €	3.645	2.107,575 €
30/11/2010	1.851	1.733,602 €	629	219,956 €	1.176	207,314 €	3.656	2.160,872 €
31/12/2010	1.846	1.762,666 €	629	222,178 €	1.192	214,150 €	3.667	2.198,994 €
31/01/2011	1.847	1.748,015 €	626	220,255 €	1.211	215,757 €	3.684	2.184,027 €
28/02/2011	1.857	1.770,049 €	620	220,032 €	1.228	218,117 €	3.705	2.208,198 €
31/03/2011	1.858	1.755,924 €	622	216,151 €	1.244	218,821 €	3.724	2.190,896 €
30/04/2011	1.858	1.759,531 €	624	213,823 €	1.254	222,054 €	3.736	2.195,408 €
31/05/2011	1.864	1.782,367 €	619	211,981 €	1.266	224,860 €	3.749	2.219,208 €

Commission de Surveillance du Secteur Financier

30/06/2011	1.864	1.750,292 €	616	210,172 €	1.269	224,535 €	3.749	2.184,999 €
31/07/2011	1.861	1.752,281 €	629	210,582 €	1.305	226,802 €	3.795	2.189,665 €
31/08/2011	1.860	1.652,805 €	627	204,518 €	1.312	228,618 €	3.799	2.085,941 €
30/09/2011	1.858	1.600,158 €	618	201,939 €	1.340	229,980 €	3.816	2.032,077 €
31/10/2011	1.856	1.635,157 €	611	203,545 €	1.352	233,235 €	3.819	2.071,937 €
30/11/2011	1.862	1.623,445 €	605	200,459 €	1.366	235,515 €	3.833	2.059,419 €
31/12/2011	1.870	1.655,509 €	601	201,671 €	1.374	239,332 €	3.845	2.096,512 €
31/01/2012	1.856	1.709,460 €	594	202,915 €	1.387	244,706 €	3.837	2.157,081 €
29/02/2012	1.854	1.750,218 €	591	203,540 €	1.402	249,401 €	3.847	2.203,159 €
31/03/2012	1.860	1.762,166 €	587	202,875 €	1.419	252,165 €	3.866	2.217,206 €
30/04/2012	1.858	1.768,717 €	583	203,300 €	1.431	253,583 €	3.872	2.225,600 €
31/05/2012	1.859	1.750,722 €	582	203,715 €	1.433	257,590 €	3.874	2.212,027 €
30/06/2012	1.841	1.762,870 €	581	202,440 €	1.445	259,169 €	3.867	2.224,479 €
31/07/2012	1.835	1.823,366 €	576	207,093 €	1.453	266,258 €	3.864	2.296,717 €
31/08/2012	1.834	1.825,035 €	573	204,103 €	1.465	266,261 €	3.872	2.295,399 €
30/09/2012	1.827	1.845,500 €	567	201,592 €	1.472	267,356 €	3.866	2.314,448 €
31/10/2012	1.820	1.860,241 €	563	199,842 €	1.485	269,566 €	3.868	2.329,649 €
30/11/2012	1.815	1.891,001 €	561	196,886 €	1.487	271,835 €	3.863	2.359,722 €
31/12/2012	1.801	1.913,089 €	555	193,769 €	1.485	276,968 €	3.841	2.383,826 €
31/01/2013	1.803	1.936,513 €	550	191,354 €	1.487	278,061 €	3.840	2.405,928 €
28/02/2013	1.809	1.990,596 €	548	194,399 €	1.492	283,075 €	3.849	2.468,070 €
31/03/2013	1.806	2.038,580 €	543	199,556 €	1.505	290,784 €	3.854	2.528,920 €
30/04/2013	1.818	2.068,815 €	542	201,405 €	1.511	295,036 €	3.871	2.565,256 €
31/05/2013	1.817	2.086,281 €	541	202,228 €	1.526	295,590 €	3.884	2.584,099 €
30/06/2013	1.815	2.004,275 €	541	197,248 €	1.534	285,061 €	3.890	2.486,584 €
31/07/2013	1.804	2.038,269 €	543	197,344 €	1.537	287,573 €	3.884	2.523,186 €
31/08/2013	1.806	2.014,560 €	539	196,025 €	1.549	288,254 €	3.894	2.498,839 €
30/09/2013	1.807	2.047,112 €	534	195,663 €	1.543	296,425 €	3.884	2.539,200 €

■ REGLEMENT CSSF RELATIF A LA RESOLUTION EXTRAJUDICIAIRE DES RECLAMATIONS

Communiqué de presse 13/47 du 29 octobre 2013

La CSSF informe que le Règlement CSSF N° 13-02 du 15 octobre 2013 relatif à la résolution extrajudiciaire des réclamations a été publié au Mémorial A – N° 187 du 28 octobre 2013.

Le Règlement N° 13-02 vise à actualiser et à réglementer dans le détail le cadre dans lequel le traitement des réclamations de la clientèle est assuré par la CSSF. Les dispositions y relatives sont contenues aux Sections 1 et 3 du Règlement et entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Le Règlement donne également des précisions sur les obligations incombant aux professionnels en relation avec le traitement en interne des réclamations qui leur sont soumises. Les dispositions y relatives sont contenues à la Section 2 du Règlement CSSF et entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2014 afin de permettre aux professionnels d'adapter leurs procédures internes aux nouvelles exigences.

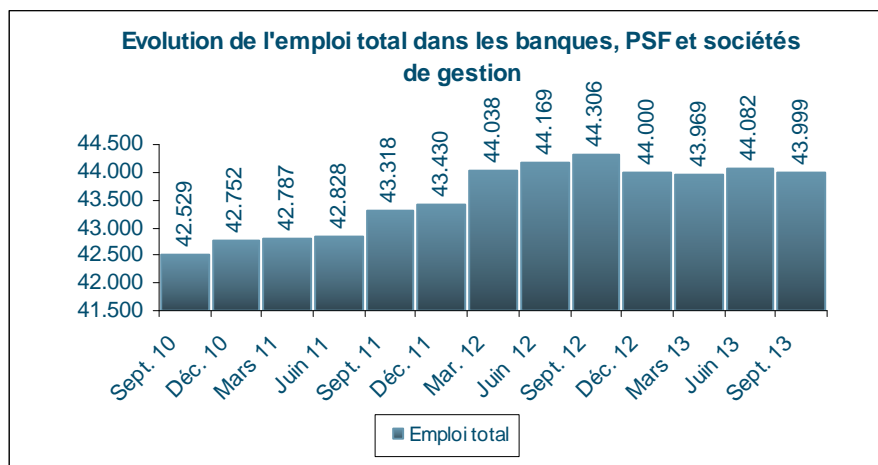
La Circulaire IML 95/118 concernant le traitement des réclamations de la clientèle sera abrogée suite à l'entrée en vigueur du Règlement.

La CSSF élaborera prochainement des Questions-Réponses afin d'apporter des explications quant au nouveau cadre réglementaire.

STATISTIQUES

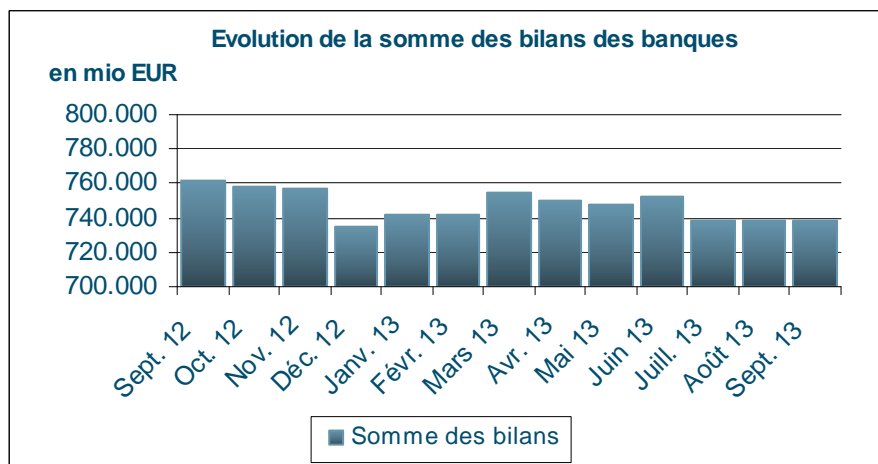
■ EMPLOI

Evolution de l'emploi total dans les banques, PSF et sociétés de gestion



■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 30 septembre 2013 en baisse

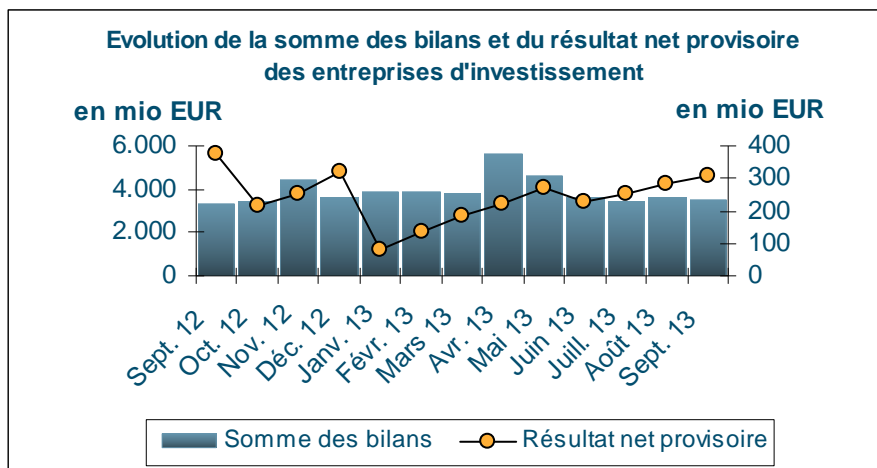


Ratio de solvabilité non-consolidé

Année	Fonds propres pour le calcul du ratio de solvabilité (en mio EUR)	Exigences de fonds propres (en mio EUR)	Ratio de solvabilité non consolidé (base 8%)
Déc. 08	41.038	20.606	15,93 %
Déc. 09	44.782	18.398	19,47 %
Déc. 10	44.056	19.082	18,47 %
Déc. 11	40.811	18.565	17,59 %
Déc. 12	46.992	17.736	21,20 %
Mars 13	47.803	18.208	21,00 %
Juin 13	48.219	18.199	21,20 %
Sept. 13	46.325	16.248	22,81 %

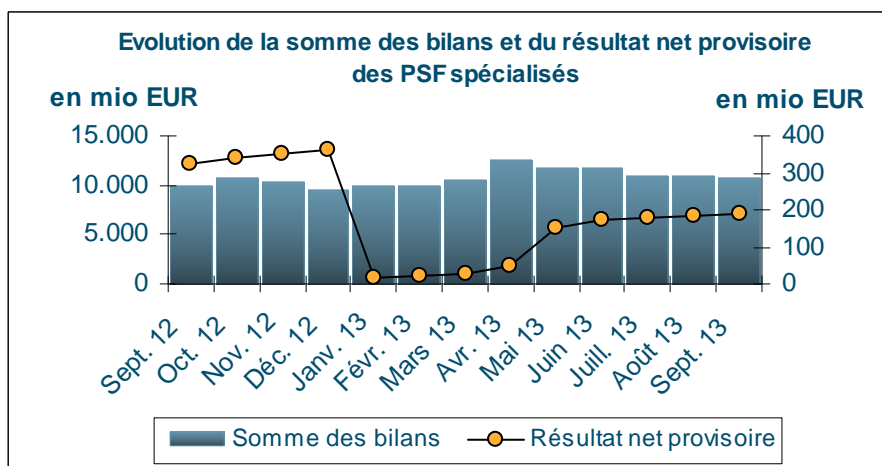
■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 30 septembre 2013 en baisse



■ PSF SPÉCIALISÉS

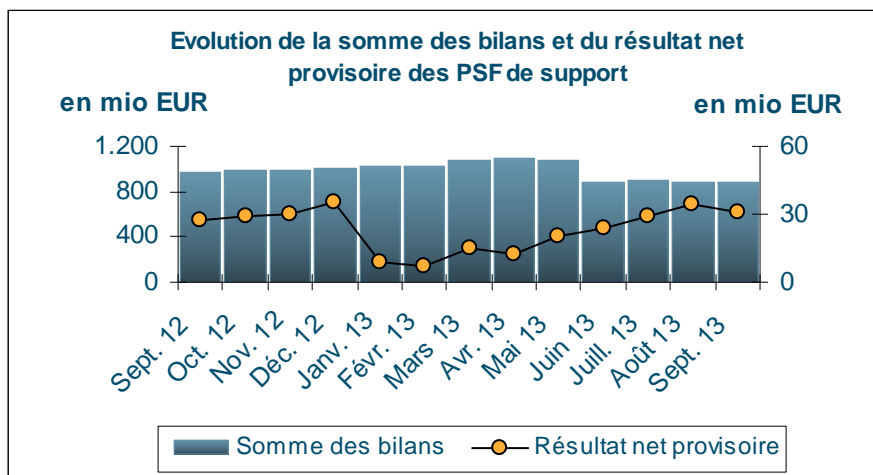
Somme des bilans des PSF spécialisés au 30 septembre 2013 en baisse



Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 30 septembre 2013 en hausse



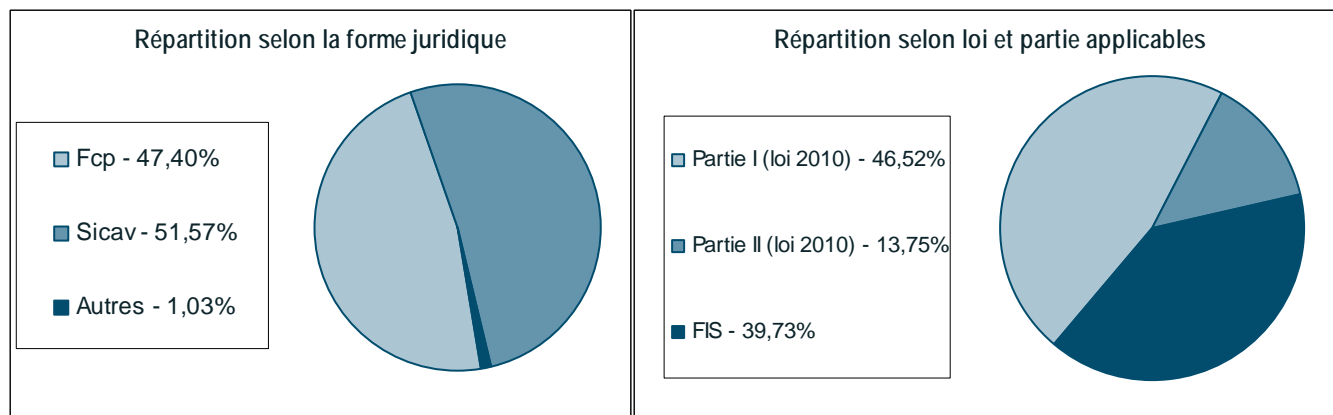
■ OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif

Situation au 30 septembre 2013

En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

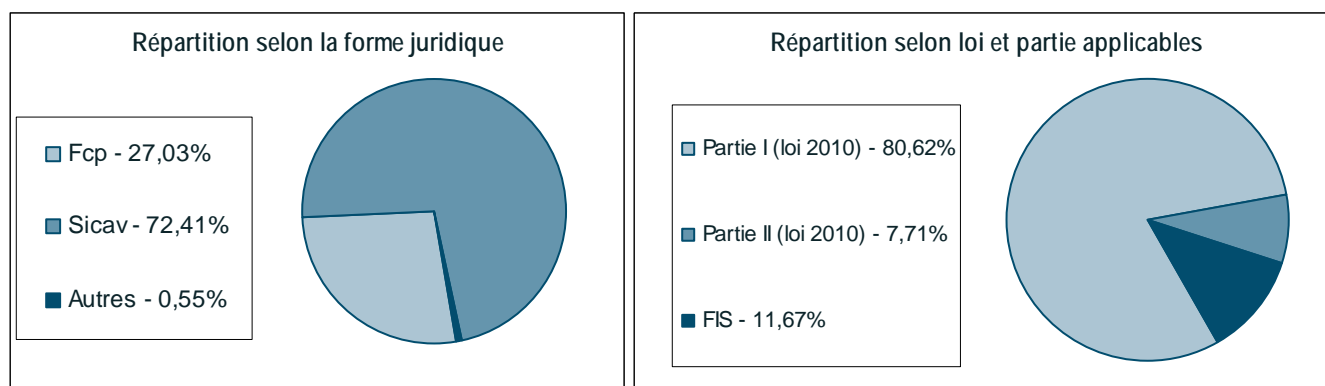
Nombre d'OPC



Loi, partie \ forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2010)	1.052	755	0	1.807
Partie II (loi 2010)	264	266	4	534
FIS	525	982	36	1.543
TOTAL	1.841	2.003	40	3.884

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Actifs nets des OPC

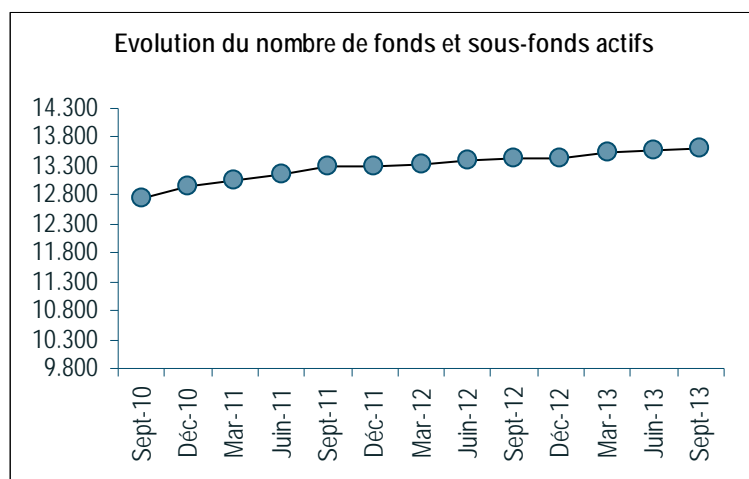


Loi, partie \ forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2010)	477,291	1.569,821	0,000	2.047,112
Partie II (loi 2010)	78,815	115,965	0,883	195,663
FIS	130,306	152,939	13,180	296,425
TOTAL	686,412	1.838,725	14,063	2.539,200

Origine des promoteurs des OPC luxembourgeois

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	579,114	22,8 %
Allemagne	390,127	15,4 %
Grande-Bretagne	381,287	15,0 %
Suisse	370,394	14,6 %
Italie	200,482	7,9 %
France	182,822	7,2 %
Belgique	123,407	4,9 %
Luxembourg	53,886	2,1 %
Pays-Bas	53,283	2,1 %
Suède	50,265	2,0 %
Autres	154,133	6,0 %
TOTAL	2.539,200	100 %

Evolution du nombre d'unités



Politique d'investissement des OPC luxembourgeois

Actifs nets (en mia EUR)	
VM à revenu fixe (*)	1.074,712
VM à revenu variable (**)	742,598
VM diversifiées (***)	485,918
Fund of funds (****)	169,273
Liquidités	4,302
Immobilier	30,118
Futures, options, warrants	14,697
Divers (*****)	17,582
TOTAL	2.539,200

(*) dont 238,770 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(**) dont 7,593 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,275 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(***) dont 4,333 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,590 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(****) dont 0,631 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,023 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(*****) dont 0,157 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

■ SICAR

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la **SICAR** suivante a été inscrite sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) :

- DUTCH VENTURE INITIATIVE S.A. SICAR, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

La SICAR suivante a été radiée de la liste officielle des SICAR :

- STAR PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES S.A. SICAR, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Au 8 novembre 2013, le nombre de SICAR inscrites sur la liste officielle s'élevait à **279** unités.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ FONDS DE PENSION ET ORGANISMES DE TITRISATION

Au 11 novembre 2013, 14 **fonds de pension** sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) étaient inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

A la même date, 15 professionnels étaient agréés pour exercer l'activité de **gestionnaire de passif** pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

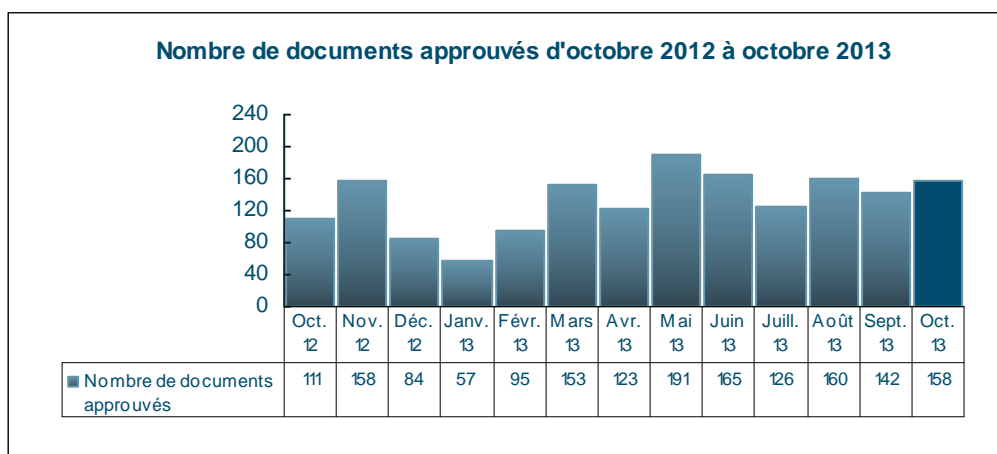
Le nombre des **organismes de titrisation** agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élevait à 30 unités au 11 novembre 2013.

■ SUPERVISION PUBLIQUE DE LA PROFESSION DE L'AUDIT

La supervision publique de la profession de l'audit couvrait, au 31 octobre 2013, 72 cabinets de révision agréés et 229 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 53 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. Approbation par la CSSF

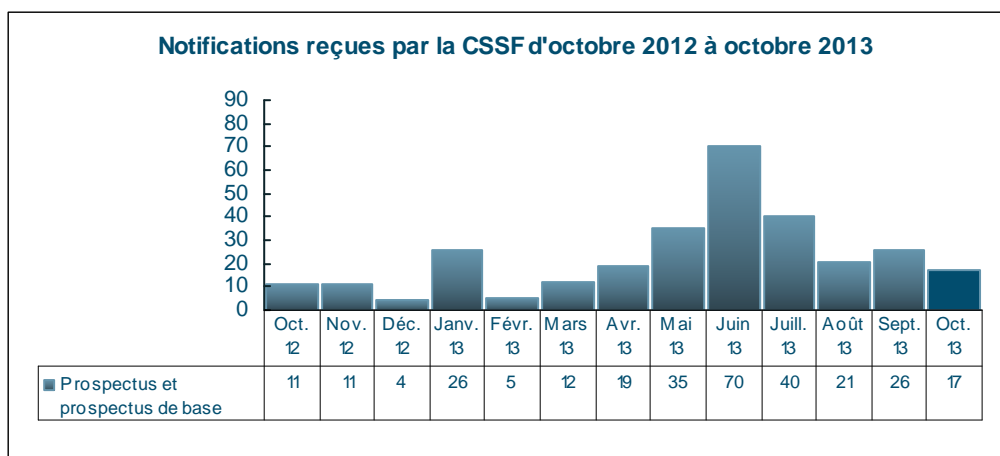


Au cours du mois d'octobre 2013, la CSSF a approuvé sur base de la loi prospectus un total de 158 documents, qui se répartissent comme suit :

prospectus de base :	17	(10,76 %)
autres prospectus :	56	(35,44 %)
suppléments :	85	(53,80 %)

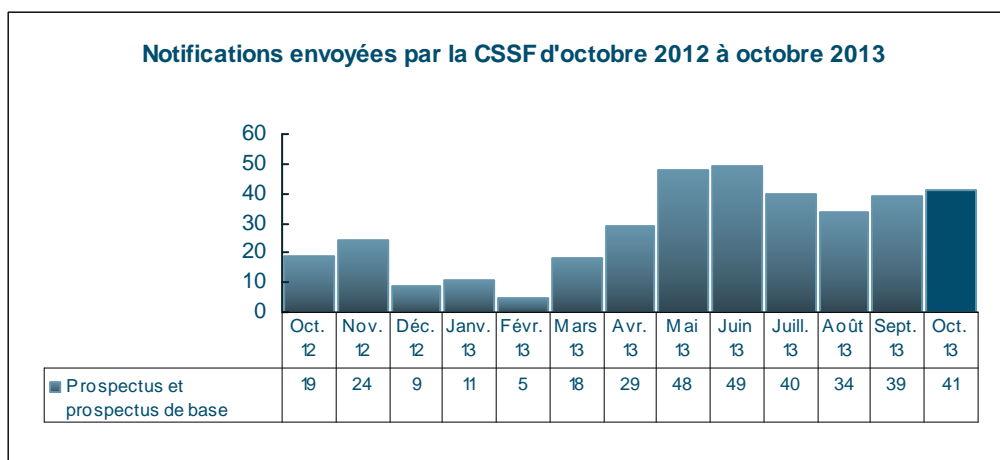
Commission de Surveillance du Secteur Financier

2. Notifications reçues par la CSSF de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'EEE



Au cours du mois d'octobre 2013, la CSSF a reçu de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Espace économique européen 17 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 72 notifications relatives à des suppléments.

3. Notifications envoyées par la CSSF vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'EEE



Au cours du mois d'octobre 2013, la CSSF a envoyé vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Espace économique européen 41 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 52 notifications relatives à des suppléments¹.

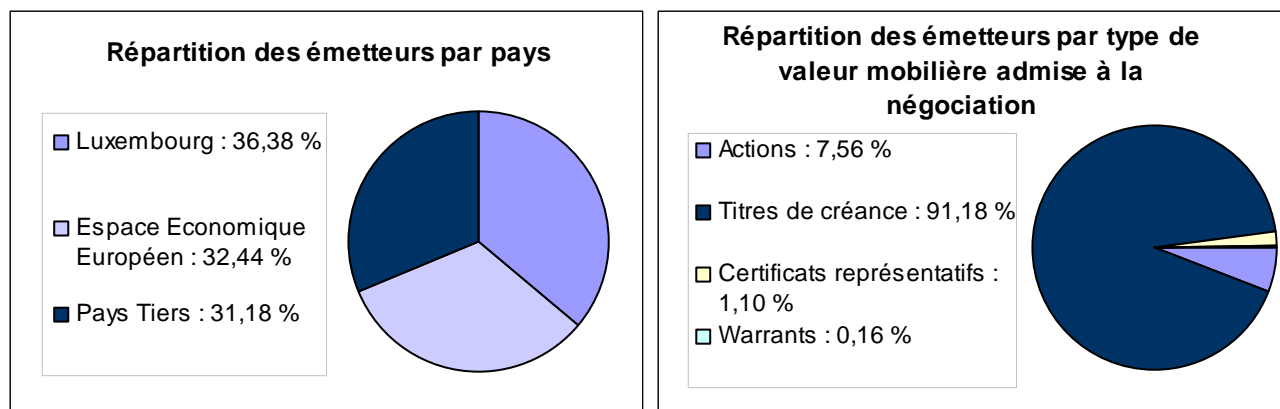
¹ Ces chiffres correspondent au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Depuis le 3 octobre 2013, un émetteur a désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, six émetteurs ont été radiés de la liste du fait qu'ils n'entrent plus dans le champ d'application de la Loi Transparence.

Au 11 novembre 2013, 635 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.



LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Inscription :

GPB INTERNATIONAL S.A.
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

Changements d'adresse :

BEMO EUROPE - BANQUE PRIVEE
18, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BSI EUROPE S.A.
122, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg

■ LISTE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Inscriptions :

IF-FUND SERVICES S.A.
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
Statuts : agent administratif du secteur financier, agent de communication à la clientèle, domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Commission de Surveillance du Secteur Financier

ME BUSINESS SOLUTIONS S.A R.L.

16, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg

Statuts : domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Radiation :

FIDUGIA S.A.

2, place de France, L-1538 Luxembourg

Abandon des activités PSF

Changements de statut :

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A., en abrégé CAL CONSEIL

3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg

Statuts additionnels : courtier en instruments financiers, commissionnaire

FINADVICE-FINANZPLANUNG S.A.

130-132, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg

Statuts additionnels : commissionnaire, gérant de fortunes

HALSEY GROUP S.A R.L.

174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

Statuts additionnels : agent teneur de registre, agent administratif du secteur financier, agent de communication à la clientèle

INTERNATIONAL FINANCIAL DATA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

47, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Abandon de statuts : opérateur de systèmes informatiques primaires du secteur financier, opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication du secteur financier

STRUCTURED FINANCE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

9B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Statuts additionnels : agent administratif du secteur financier, agent de communication à la clientèle

Changements de dénomination :

CREDIT AGRICOLE FAMILY OFFICE IBERIA S.A. a changé sa dénomination en

CREDIT AGRICOLE FINANCIAL OFFICE INTERNATIONAL S.A.

SIEMENS ENTERPRISE COMMUNICATION S.A. a changé sa dénomination en

UNIFY S.A.

TRIDENT FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. a changé sa dénomination en

TRIDENT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ LISTES DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES (FIS)

Inscriptions :

Durant le mois de référence, les 19 organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

■ OPC partie I Loi 2010 :

ALLIANZ RENDITE PLUS 2017

6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

AQR UCITS FUNDS II

33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange

AR FONDS

2, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

BEAUREGARD CAPITAL SICAV

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

CONREN

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

EIFFEL UCITS OPPORTUNITIES SICAV

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

EMIRATES NBD SICAV

49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

HELLAS OPPORTUNITIES FUND

1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

INTELLIGENT RECOMMENDATIONS

15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher

QUAESTIO CAPITAL FUND

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

UNIEUROANLEIHEN

308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

■ FIS :

ABERDEEN EUROPEAN SECONDARIES PROPERTY FUND OF FUNDS

33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange

AQUILA GAM FUND S.A.

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

AZ PURE CHINA

35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

FOXINVEST SICAV-SIF S.C.A.

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

KARTESIA CREDIT OPPORTUNITIES I S.C.A., SICAV-SIF

16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

NORTH SEA PRIVATE EQUITY FUND OF FUNDS SCA SICAV-SIF

40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PINEBRIDGE INVESTMENTS FUND SICAV-SIF

47, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

VARIUS RE FUND S.A.-SICAV-SIF
19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Radiations :

Les 29 organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été radiés de la liste officielle au cours du mois de référence :

■ OPC partie I Loi 2010 :

ALIGNMENT GLOBAL FUND
6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

BETA³
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

DEKA-INSTITUTIONELL
5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DWS FLEXPROFIT
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

GLOBALWAVES FUND
2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

KBL RICHELIEU LUXEMBOURG
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

LEGG MASON GLOBAL FUNDS FCP (LUXEMBOURG)
145, rue du Kiem, L-8030 Strassen

M-FONDS AKTIEN
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

M-FONDS BALANCED
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

OP EUROPEAN ENTREPRENEURS
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

UNIEURORENTA SPEZIAL 2013
308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

WALSER ABSOLUTE RETURN
8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

■ OPC partie II Loi 2010 :

AA ROTATOR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

AXA NEDERLAND (LUXEMBOURG)
49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

DEKA-WÄHRUNGEN GLOBAL
5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

LENBACH CAPITAL PARTNERS FUND
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

■ FIS :

AERIUM SPECIAL OPPORTUNITIES FUND FCP-FIS
6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

BLUE SKY GLOBAL FUNDS 2 SIF

20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

COMMODITY CAPITAL S.A., SICAV-FIS

2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

EUROPEAN INCOME OPPORTUNITIES SICAV-FIS

4, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

INIOHOS INVESTMENT MANAGEMENT SICAV-SIF (LUX)

2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

NUMISMA CAPITAL FUND

14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SEB ASIAN PROPERTY FUND SICAV-FIS

2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

SOVEREIGN INTEREST STRATEGY SICAV-FIS

4, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

STRATFORD CAPITAL FUNDS

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

SWEDBANK LUX FUND

65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

UNDERWRITING CAPITAL I SICAV-SIF

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

VERMÖGENSWACHSTUM GLOBAL

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ZENAR FONDS

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 15 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre exclusivement l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

Radiations :

BERENBERG LUX INVEST S.A.

46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg

LIVING PLANET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

***SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE WEALTH MANAGEMENT S.A.**

11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Changements d'adresse :

CASO ASSET MANAGEMENT S.A.

6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FISCH FUND SERVICES AG

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre, en plus de l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2), également un ou plusieurs services prévus par l'article 101(3) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

Inscription :

***SOCIETE GENERALE PRIVATE WEALTH MANAGEMENT S.A.**
11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

*la société de gestion a obtenu l'agrément d'exercer des activités prévues par l'article 101(3) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION AGREEES SUIVANT LE CHAPITRE 16 DE LA LOI DU 17 DECEMBRE 2010

Inscriptions :

ARCANGE REIM
46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

SILKROAD MANAGEMENT S.A R.L.
2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg

■ LISTE DES GESTIONNAIRES DE FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS AGREES SUIVANT LE CHAPITRE 2 DE LA LOI DU 12 JUILLET 2013

Inscriptions :

ARCANGE REIM
46, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

LUXEMBOURG INVESTMENT SOLUTIONS S.A.
5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

MIRABAUD ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.
26B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SWANCAP INVESTMENT MANAGEMENT S.A.
5, Heienhaff, L-1738 Senningerberg

UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
33A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

■ LISTE DES FONDS DE PENSION

Changement d'adresse :

ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME
7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ LISTE DES SICAR

Inscription :

DUTCH VENTURE INITIATIVE S.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Radiation :

STAR PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES S.A. SICAR
7, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Changements d'adresse :

FIN PO S.A., SICAR
1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS FEEDER IV S.C.A. SICAR
1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS FEEDER V S.C.A. SICAR
1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

FIVE ARROWS INVESTMENTS S.C.A. SICAR
1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER II S.C.A. SICAR
1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER S.C.A. SICAR
1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

FIVE ARROWS SECONDARY OPPORTUNITIES III CO-INVESTMENT S.C.A., SICAR
1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

FIVE ARROWS SECONDARY OPPORTUNITIES III FEEDER S.C.A. SICAR
1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

Retrait décidé par la CSSF

Suite à la décision prise par la CSSF de retirer la société d'investissement en capital à risque EAST INVESTMENT S.C.A, SICAR de la liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque en vertu des articles 13(2) et 18 de la loi du 15 juin 2004 relative à la Société d'investissement en capital à risque (SICAR), le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VIe Chambre, siégeant en matière commerciale a, par jugement du 24 octobre 2013, déclaré la dissolution et a ordonné la liquidation de la sicar EAST INVESTMENT S.C.A, SICAR. Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Anita Lecuit et liquidateur Maître Max Mailliet.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

Inscription :

NOM

MB Finance AB

PAYS DU SIEGE

Suède

Radiations :

NOM

Altadis Finance B.V.

Asset Backed-J S.A.

F-E Red S.R.L.

Muzinich CBO II Limited

Ralph Lauren Corporation

VIS Finance S.A.

PAYS DU SIEGE

Pays-Bas

Luxembourg

Italie

Bermudes

Etats-Unis

Luxembourg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

			Comparaison annuelle
Banques	Nombre (14/11/2013)	147	↗ 4 entités
	Somme des bilans (30/09/2013)	EUR 737,925 mia	↘ EUR 23,83 mia
	Résultat avant provision (30/09/2013)	EUR 4,27 mia	↗ EUR 0,56 mia
Etablissements de paiement	Nombre (14/11/2013)	5 dont 1 succursale	aucune variation
Etablissements de monnaie électronique	Nombre (14/11/2013)	5	↗ 1 entité
OPC	Nombre (16/10/2013)	Partie I loi 2010 : 1.812	↘ 10 entités
		Partie II loi 2010 : 530	↘ 33 entités
		FIS : 1.555	↗ 67 entités
		TOTAL : 3.897	↗ 24 entités
	Patrimoine global net (30/09/2013)	EUR 2.539,200 mia	↗ EUR 224,752 mia
Sociétés de gestion	Nombre (31/10/2013)	Chapitre 15 loi 2010 : 189	↗ 9 entités
		Chapitre 16 loi 2010 : 198	↘ 2 entités
Gestionnaires de FIA	Nombre (22/10/2013)	8	n/a
SICAR	Nombre (08/11/2013)	279	↘ 1 entité
Fonds de pension	Nombre (11/11/2013)	14	↘ 1 entité
Organismes de titrisation agréés	Nombre (11/11/2013)	30	↘ 2 entités
Entreprises d'investissement	Nombre (20/11/2013)	112 dont 11 succursales	↘ 3 entités
		Somme des bilans (30/09/2013)	↗ EUR 19 mio
		Résultat net provisoire (30/09/2013)	↘ EUR 66,96 mio
PSF spécialisés	Nombre (20/11/2013)	126	↗ 3 entités
		Somme des bilans (30/09/2013)	↗ EUR 93 mio
		Résultat net provisoire (30/09/2013)	↘ EUR 134,928 mio
PSF de support	Nombre (20/11/2013)	83	↘ 3 entités
		Somme des bilans (30/09/2013)	↘ EUR 82,98 mio
		Résultat net provisoire (30/09/2013)	↗ EUR 4,33 mio
Emetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence	Nombre (11/11/2013)	635	↘ 35 entités
Supervision de la profession de l'audit	Nombre (31/10/2013)	72 cabinets de révision agréés	↗ 2 entités
		229 réviseurs d'entreprises agréés	↗ 4 personnes
		53 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers	↘ 1 entité
Emploi (30/09/2013)	Banques	26.231 personnes	↘ 388 personnes
	Sociétés de gestion (chapitre 15)	3.017 personnes	↗ 254 personnes
	Entreprises d'investissement	2.694 personnes	↗ 3 personnes
	PSF spécialisés	3.123 personnes	↗ 122 personnes
	PSF de support	8.934 personnes	↘ 298 personnes
	Total	43.999 personnes	↘ 307 personnes *

* Cette évolution ne correspond pas à une création ou perte nette d'emplois, mais comprend des transferts d'emplois existants du secteur non-financier vers le secteur financier et vice versa.